

PLŒMEUR

LE MAGAZINE



**DES MOUILLAGES PLUS
RESPECTUEUX DES
ÉCOSYSTÈMES**

**BUDGET : DES AMBITIONS
CONSERVÉES**

**2025
ANNÉE
DES OCÉANS**

**LABELLISATION
TERRITOIRES ENGAGÉS
EN NATURE**

**UN NOUVEAU CONSEIL
MUNICIPAL DES JEUNES**

Sommaire

ACTUALITÉS	4
Tout comprendre à la modification du Plan Local d'Urbanisme / Budget : des ambitions conservées dans un contexte incertain / Un programme d'investissements sur 3 ans	
PLŒMEUR, UN CENTRE QUI SE REDESSINE	8
Plœmeur 2030, le centre-ville se redessine !	
PLŒMEUR, UN LITTORAL QUI SE REDESSINE	10
Fort-Bloqué, un littoral qui se redessine !	
DÉMOCRATIE LOCALE	13
Budget Participatif : l'édition 2024 est finie... ...Vive l'édition 2025 !	
2025, ANNÉE DES OCÉANS	14
Podcast « Ondes Maritimes : Paroles de Plœmeurois » / Une année de concours artistiques autour de la mer !	
PLŒMEUR, UNE VILLE EN TRANSITION	16
Le plan d'action pour un territoire durable / Le port du Pérello s'engage pour l'environnement sous-marin ! / Place aux sauvages 2025	
PLŒMEUR EN IMAGES	18
PLŒMEUR, UNE VILLE CITOYENNE	20
Mars 2025 : élection d'un nouveau Conseil Municipal des Jeunes ! / Deux années de mandat / La Maison des Jeunes fait peau neuve !	
PLŒMEUR, UNE VILLE CULTURELLE	22
Les spectacles à venir à Océanis / L'École de musique vous invite / La médiathèque participe pour la 1 ^{ère} fois au prix régional « Facile à Lire » / Retour sur... « Au son des cordes. Dans l'atelier du luthier »	
PLŒMEUR, UNE VILLE DYNAMIQUE	24
Budget 2025 : des associations soutenues / Une année 2025 riche d'animations et de rencontres thématiques / Hommage à Roger Rouzé	
PLŒMEUR, UNE VILLE SOLIDAIRE	26
Des actions sur la mobilité / Les ateliers équilibres / retour sur les ateliers pour alléger la charge mentale / Café prévention	
NOUVELLES ENSEIGNES	28
L'échoppe / Pixel / Pompes funèbres de France	
INTERCOMMUNALITÉ	29
De belles avancées pour la transition écologique à Plœmeur	
TRIBUNES POLITIQUES	30
LA RECETTE DE TI LIPOUS	31

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Ronan Loas,
Maire de Plœmeur

RÉDACTION, CRÉATION

ET CONCEPTION MAQUETTE

Service communication
de la ville de Plœmeur

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Service communication de la Ville de Plœmeur
(sauf mention contraire), Adobe Stock et Freepik.

IMPRESSION

Calligraphy Print

TIRAGE

10 500 exemplaires. Imprimés sur du papier PEFC
provenant de forêts gérées durablement. Imprim'Vert,
la marque des imprimeurs respectueux de
l'environnement

TRADUCTION EN BRETON

Office de la langue bretonne

VERSION AUDIO

Ceciweb formation.

La version audio du magazine est disponible
aux archives, à la médiathèque Passe Ouest
et au CCAS

Retrouvez tous vos services, les actualités,
les événements et (re)découvrez la Ville
de Plœmeur sur www.ploemeur.com



Suivez-nous sur

Facebook : facebook.com/villedploemeur

X : [@VillePloemeur](https://twitter.com/VillePloemeur)

Instagram : [@villedploemeur](https://www.instagram.com/villedploemeur)

YouTube : [@VilledePloemeur](https://www.youtube.com/VilledePloemeur)

Pinterest : pinterest.fr/villedploemeur/



Newsletter :

Pour s'inscrire rendez-vous sur la page d'accueil
du site de la ville.



Découvrez Plœmeur autrement

Téléchargez l'application

2025, année des Océans à Plœmeur

Cette année, notre commune a choisi de mettre à l'honneur les océans inscrivant ses pas dans ceux de l'ONU. Un choix qui s'impose naturellement, tant notre territoire est intimement lié à cet élément. Plœmeur, c'est cette douce rencontre entre la terre et la mer comme notre devise : Douar ha Mor, un équilibre fragile que nous devons préserver.

L'océan, c'est notre horizon, celui qui guide nos regards et nourrit notre imaginaire. C'est aussi un espace en perpétuel mouvement, qui nous rappelle que le changement est inhérent à la vie. À Plœmeur, nous ne nous contentons pas d'observer ce mouvement, nous y participons activement. Nous réinventons notre territoire, en tenant compte des enjeux environnementaux et en valorisant notre patrimoine maritime.

L'année des océans est l'occasion de renforcer notre engagement en faveur de la biodiversité. Il s'agit de préserver la richesse de nos écosystèmes marins, de lutter contre la pollution et de promouvoir des pratiques respectueuses de l'environnement. Mais également sensibiliser les nouvelles générations à ces enjeux.

L'océan est un bien commun, un espace de partage et de convivialité. À Plœmeur, nous souhaitons que chacun puisse profiter de ce magnifique environnement. C'est pourquoi nous multiplions les initiatives pour sensibiliser le grand public aux enjeux de la protection de l'océan, et pour offrir à tous des espaces de loisirs et de détente en bord de mer.

En ce début d'année, il me semblait important de vous expliquer notre démarche.

Mais vous retrouverez dans ce magazine nos rubriques habituelles et notamment la présentation du budget de la commune qui valide la non augmentation des taux d'imposition de la commune pour la 11^{ème} année consécutive.

Bonne lecture.

**Votre maire,
Ronan Loas**



2025, blezad ar morioù bras e Plañvour

Er blez-mañ he deus choazet hor c'humun dougen enor d'ar morioù bras, da-heul Aozadur ar Broadoù Unanet. Ur choaz hag a oa deleet deomp gober evel-rezon, ken strizh mand eo liammet hon douar doc'h ar mor. E Plañvour e kej an douar hag ar mor get bourrapltd, evel m'en diskouez splann hor sturiad : Douar ha Mor, ur c'hempouez brek hag a rankamp gwareziñ.

Ar mor bras eo an dremmwel a sach hor selloù hag a vag hon ijin. Un e' honder lusk-dilusk zo anezhoñ ivez hag a zegas da soñj deomp n'eus ket buhez keneve chañchamant. E Plañvour e ramp estroc'h evit sellet doc'h al lusk-se, pa gemeramp ur perzh oberiant ennoñ. Ijinet e vez hon douar geneomp endro en ur zerc'hel kont a dalc'hoù an endro hag en ur lakat hor glad mor àr-wel.

Blezad ar morioù bras zo un dro da vonet pelloc'h get an diorren padus evel grataet geneomp. Faotiañ a ra deomp gwareziñ ekoreizhiadoù puilh ar mor, harz doc'h ar saotradur ha brudiñ pleustroù doujus d'an endro. Ha kaeroc'h c'hoazh e karehemp sachiñ evezh ar rummadoù nevez àr an dalc'hoù-se.

Ur mad boutin eo ar mor bras, ul lec'h kejiñ ha d'ober bourrapl. E Plañvour hor beus c'hoant da roiñ tro da bep unan da brofitañ ag an endro kaer-se. Setu perak e vez graet ur bochad traoù geneomp evit sachiñ evezh an dud àr an dalc'hoù stag doc'h gwarez ar mor bras hag evit kempenn tachadoù diverrañs ha distenn àr an aod evit razh an dud.

Pand omp e penn kentañ ar blez e kave genin e oa pouezus displegiñ an traoù-se deoc'h.

Mes er magazin-mañ e kavehet hor rubrikennoù kustum da lenn hag en o mesk budjed ar gumun m'emañ kadarnaet ne vo ket kresket ar feurioù telliñ get ar gumun evit an 11^{vet} gwezh lerc'h-doc'h-lerc'h.

Lennit mat.

**Ho maer,
Ronan Loas**

Tout comprendre à la **modification du Plan Local d'Urbanisme**

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est le document qui exprime le projet d'aménagement de la ville et définit les règles d'urbanisme qui s'appliquent à la collectivité et à ses habitants. Le PLU définit la destination du sol (les zones constructibles, à protéger) et fixe les règles propres à chaque zone (par exemple la hauteur des constructions, le type de clôture...). Le PLU doit respecter les normes supérieures, c'est-à-dire les lois et les documents comme le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT).



À Plœmeur, le Plan Local d'Urbanisme a été approuvé en 2013. Depuis, il a fait l'objet de plusieurs évolutions (mises à jour, déclarations de projet et modifications).

Le projet de 6^{ème} modification a pour objet :

- d'être plus vertueux en introduisant et renforçant des dispositions environnementales du PLU
- d'adapter les orientations d'aménagement de certains secteurs de la ville,
- d'introduire des dispositions, comme la gestion des eaux pluviales ou la protection de l'arbre
- de se mettre en compatibilité avec le Plan Local de l'Habitat (PLH) de Lorient Agglomération
- de mettre à jour certaines dispositions réglementaires et annexes.

Ces changements font l'objet d'une enquête publique : vous pouvez laisser votre avis sur les modifications proposées ! Depuis le 10 février et jusqu'au 12 mars, rendez-vous au Pôle Municipal de Kerdroual de 8h à 12h et de 14h à 17h.

La participation est aussi possible en ligne, à l'adresse www.registredemat.fr/plu-modification.

Toutes les informations sur les modalités de participation sont présentées sur le site internet de la Ville, à l'adresse www.ploemeur.com.



0%
d'augmentation
d'impôts

Budget : des ambitions conservées dans un contexte incertain

Plœmeur vient de voter son budget. Les investissements portés irriguent les ambitions de la collectivité autour de trois axes : Plœmeur une ville qui se redessine, Plœmeur une ville en transition et Plœmeur une ville pour tous. Malgré un contexte national plus que flou, la collectivité maintient son cap pour 2025 grâce à une gestion rigoureuse et une vision à long terme.

Un contexte incertain et un impact fort des mesures nationales

Comme toutes les collectivités, Plœmeur doit construire son budget dans un contexte à la fois inédit et incertain. La situation financière de la collectivité reste bonne à ce jour, mais la stratégie de redressement des comptes publics annoncée par le gouvernement entraînera la dégradation des épargnes de la collectivité sur la période 2025-26. Un contexte qui exige une gestion prudente et rigoureuse.

Des investissements maintenus

Malgré un contexte économique national tendu, marqué par l'inflation générale de ces deux dernières années et des politiques budgétaires de l'État de plus en plus restrictives, la commune a réussi à garantir un équilibre financier tout en poursuivant ses investissements.

C'est avec cette même volonté que s'est préparé le budget 2025. Les investissements sont programmés dans un plan pluriannuel d'investissements sur 3 ans. Se poursuivent les investissements utiles à la transition écologique et à la qualité de vie dans la commune et les investissements qui permettent la conservation du niveau de service public actuel.

L'année 2025 marque notamment par le lancement de grands projets structurants, visant à faire de la ville un lieu toujours plus durable, solidaire, innovant et participatif.



Maintien des taux d'imposition

Pour 2025, la ville maintient son choix de ne pas augmenter la part communale de ses taux d'imposition comme elle le fait depuis 2014.

Ils seront donc de :

- 17,34 % pour la taxe d'habitation pour les résidences secondaires
- 60 % majoration Taxe habitation sur résidences secondaires
- 46,09 % pour le foncier bâti
- 44,22 % pour le non-bâti.

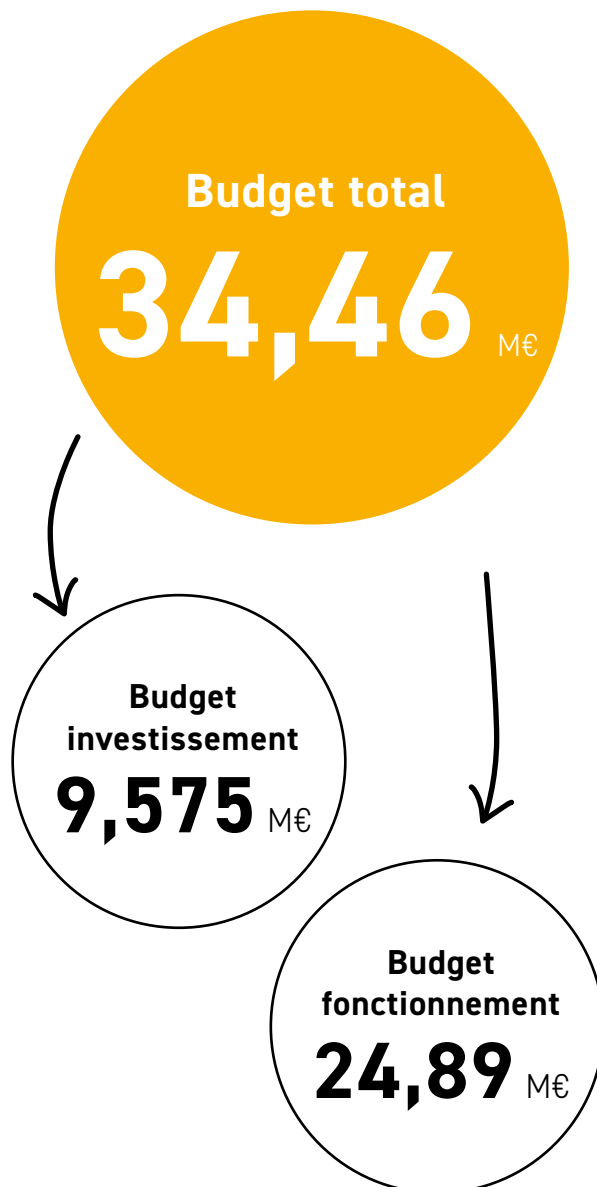
Une dette sous contrôle

- 15,4 M€ d'encours (802 €/habitant), au même niveau que les communes de même strate.
- Un ratio d'endettement inférieur à
- 7 ans, garantissant la soutenabilité de nos finances.

« Nous sommes selon les derniers chiffres Insee 18873 Plœmeurois, avec plus de 962 nouveaux habitants en six ans. Ce chiffre témoigne de l'attractivité de notre commune et de nos efforts pour améliorer constamment notre cadre de vie. » **Ronan LOAS**



Budget prévisionnel 2025



Un programme d'investissements sur 3 ans (2025 - 2028)

Plæmeur, une ville pour tous

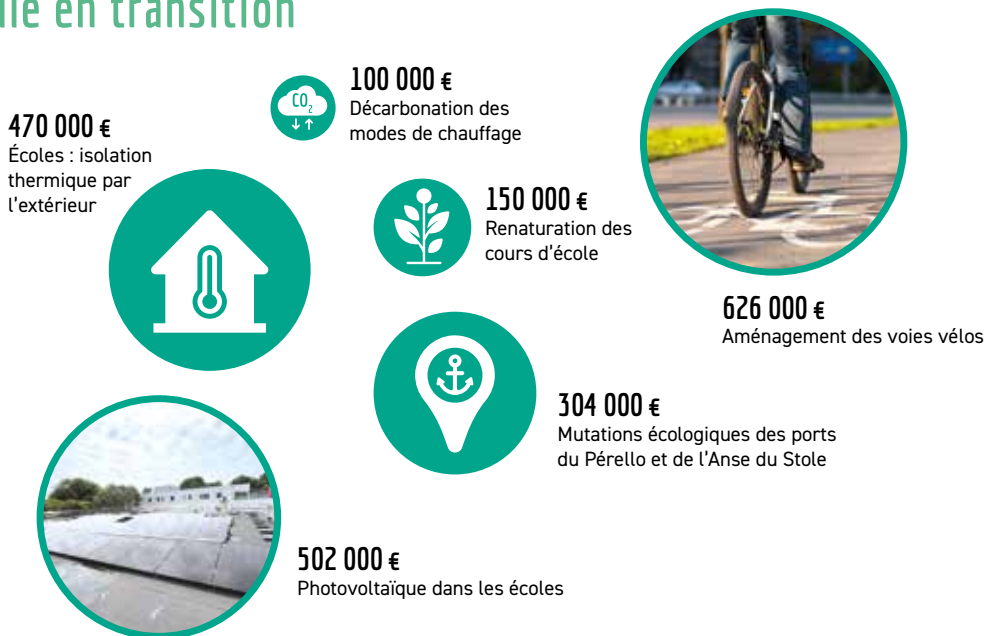
Ce sont les projets liés au bien vivre ensemble et aux dynamiques liées à la citoyenneté, aux politiques en faveur des familles et de la solidarité.



Plæmeur, une ville en transition

Face à l'urgence climatique, la Ville accélère ses efforts de sobriété et d'efficacité énergétique et amplifie ses actions de déploiement des énergies renouvelables.

La place de la nature en ville et les déplacements apaisés sont deux autres axes forts du programme pluriannuel d'investissements.



Plœmeur, une ville qui se redessine

Cet axe recense les actions en faveur du cadre de vie (aménagements urbains, patrimoine routier), de l'accueil des populations et de l'attractivité du territoire. L'année 2025 et les suivantes seront marquées par le démarrage des travaux de la ZAC Centre-Bourg dans le cadre de Plœmeur 2030, mais aussi les travaux d'aménagement du Fort Bloqué. On vous en parle dans les pages suivantes.

3 335 000 €

Réaménagement du Fort-Bloqué



2 730 000 €

Entretien/amélioration du patrimoine routier



2 930 000 €

Projet de réaménagement du Stole



Démarrage par la rue du Stole en 2025



5 284 000 €

ZAC (Zone d'Aménagement concerté) Centre-bourg



Plœmeur 2030, le centre-ville se redessine !

Les orientations du centre-bourg de demain, construites en 2019, ont été actualisées au printemps 2024. Développement de la végétalisation et de la biodiversité, facilitation des déplacements piétons et cyclistes, construction de nouveaux bâtiments... Voici les prochaines étapes du projet.

Plusieurs rues vont changer de nom !

La partie haute de la rue de Quéven (côté place Falquehro) prendra le nom de **Valéry Giscard d'Estaing**.

La rue de Larmor (entre la place de l'église et le rond-point de Kerdroual) sera appelé **Jacques Chirac**.

Le futur parc entre la médiathèque et la Maison des Jeunes sera nommé **Simone Veil**.



RUE DE QUÉVEN

En ce moment : des travaux d'effacement des réseaux entamés le 3 février jusqu'au 7 mars.

PLACE DES FORCES FRANÇAISES LIBRES

En ce moment : définition du projet d'aménagement et de végétalisation de la place, avec la plantation d'arbres du souvenir.

L'enjeu : faciliter et améliorer la tenue des cérémonies mémorielles et conserver une capacité de stationnement.



ÎLOT HÔTEL DE VILLE

D'ici la fin de l'été : démolition de l'ancienne école Saint-Joseph

À plus long terme : création d'un bâtiment qui inclura des logements sociaux pour seniors autonomes

RUE SAINTE ANNE

L'expérimentation du passage à sens unique de la rue Sainte Anne, lancée en novembre, continue. Les remarques des riverains ont permis de premiers ajustements en reprenant et augmentant la signalétique. Les échanges avec la collectivité se poursuivent pour réguler le trafic automobile et développer les mobilités alternatives.

ÎLOT ARMORIQUE

En janvier : déconstruction des bâtiments modulaires boulevard François Mitterrand

D'ici la fin de l'été : déconstruction des anciens bâtiment des services techniques, de la cuisine centrale et de la ferme Gallo

À plus long terme :

- À la place de l'ancienne « ferme Gallo », construction d'un bâtiment mixte, avec des espaces publics et privés. Il sera la première pierre d'un éco-quartier
- Création d'un nouveau réseau de chaleur urbain avec la Société Publique Locale Bois Énergie Renouvelable



Fort-Bloqué

Un littoral qui se redessine !

Suite au travail initié avec le cabinet d'architectes paysagistes *D'ici là* et grâce aux différentes expressions recueillies via des ateliers, des rencontres, des rendez-vous et les contributions des habitants, le projet rentre en phase de travaux dès ce mois de février !

Les 3 principes fondamentaux du projet sont respectés : amplifier la nature et ses dynamiques, apaiser le boulevard de l'Océan et sécuriser les flux, intensifier le cœur de Fort Bloqué.

Déplacements doux, espaces détente, animation, commerces, circulation, empreinte environnementale, sécurité, recul du trait de côte, nature, stationnements sont autant de sujets qui ont été évoqués lors de la concertation ouverte à l'automne dernier. La Ville a reçu plus de 100 contributions. **Merci pour cette mobilisation qui a permis d'affiner le projet.**

Des aléas juridiques sur les communs de village (*) n'ont pas permis à la Ville de communiquer comme elle l'aurait souhaité et obligent à un phasage des travaux. Dans cette première phase, il n'y aura pas de travaux réalisés sur ces parcelles tant que le contentieux ne sera pas levé. **Les réalisations vont se concentrer au nord du front de Mer (entrée Guidel), au sud (rond-point des de Keragan) et au centre (place des goémoniers et abords).**



Ambiance bois flotté pour la future aire de jeux inclusive



*Communs de village : particularité bretonne

Datant de 1792, les communs de village sont des terres dites vaines et vagues en indivision.

Un peu d'histoire

Un décret-loi du 28 août 1792 a attribué la propriété des communs aux communes, sauf sur les 5 départements bretons.

Au cadastre, ces parcelles ne sont possédées ni par la commune, ni par un propriétaire (en propre ou en indivision). Aujourd'hui sur ces communs sont installés des équipements publics (réseaux, voies parkings...) et l'entretien ou le réaménagement de ces espaces ouverts au public pose un problème de responsabilité en l'absence de propriétaires connus.

C'est pourquoi la collectivité a engagé une procédure publique et transparente, sur les conseils de la Préfecture, de transfert de ces biens au nom de la commune. Cette procédure a fait l'objet de recours devant le tribunal administratif.



Emprise des communs de village de Saint Adrien à Fort-Bloqué (en jaune)

La place des Goémoniers et ses abords

Point d'orgue de cette 1^{ère} phase de travaux, la place des goémoniers et ses abords : aire de stationnement, création d'une esplanade, bornes marché, estrade banc, aire de jeux pour enfants, sanitaires auto-nettoyants, arrivée de la voie vélo et ses appuis-vélos, des tables et des chaises disposées sur un espace vert redessiné. **Cette esplanade créée face à l'océan prendra le nom de Florence Arthaud en hommage à cette immense navigatrice.**



La première étape sera la création d'une aire de stationnement de 40 places le long du bâti avec 8 places à stationnement minute au plus près des commerces. Un affichage lumineux sur le boulevard de l'océan et à l'entrée du parking indiquera l'état de remplissage du parking pour éviter aux automobilistes arrivant sur le boulevard de l'océan de s'engager dans les rues arrières vers le parking. Pour donner de la perspective et la vue mer et dans un souci de sécurisation de traversée, les 25 places de stationnement côté mer à l'aplomb de l'esplanade seront rendues aux piétons et à la nature¹.

Une esplanade pacifiée

Cette esplanade permettra l'animation du cœur de Fort-Bloqué par des terrasses mais aussi des animations facilitées (marché, espace dédié, jeudis de Plœmeur...).

¹ À noter que cette première phase ne permet pas les travaux allée des glycines (sur des communs de village) et la création de l'aire de stationnement de 31 places initialement projetée.

Sur cet espace, en revêtement couleur sable, les piétons se déplaceront en toute sécurité en l'absence de croisement avec des véhicules. Vous y retrouverez :

- un nouvel éclairage public avec changement de couleur possible comme sur la place Kermabon ;
- une nouvelle aire de jeu inclusive aspect bois flotté pour les enfants de 0 à 10 ans ;
- des jeux sensoriels pour les plus jeunes ;
- des sanitaires auto-nettoyants remplaceront les anciens.

La grande prairie remodelée, ombragée en partie accueillera des espaces pique-nique et des mobiliers pour que chacun puisse en profiter.

En cas de forte pluie, un espace en creux est planté et vallonné pour absorber et infiltrer les eaux pluviales. Tout le sous-sol et les places de stationnement perméables sont revus pour une infiltration à la parcelle et éviter ainsi le rejet direct à la mer.

Au Nord en arrivant de Guidel

Pour répondre aux inquiétudes exprimées face à la vitesse des automobilistes et à l'insécurité exprimée des piétons, un plateau marquera l'entrée au Fort-Bloqué côté Guidel. Changement de revêtement, surélévation, tronçon de voie douce refaite, l'automobiliste comprendra qu'il arrive dans une zone d'entrée d'agglomération, apaisée et nécessitant de la vigilance. Les traversées piétonnes seront plus sûres.



Situation actuelle



Le plan d'aménagement

Secteur du rond-point de Kéragan

Il en sera de même pour le rond-point au sud qui sera totalement retravaillé : rond-point urbain en plateau, revêtement de couleur claire, réduit en taille, stationnements déportés au sud pour libérer le cône de vue sur le Fort de Kéragan, larges trottoirs aux aplombs des commerces et habitations, plantations qui permettront de marquer l'arrivée sur le boulevard de l'Océan.



Projection de l'aménagement

Budget Participatif : l'édition 2024 est finie...

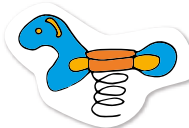
DÉMOCRATIE LOCALE



L'édition 2024 du Budget Participatif s'est terminée le 16 novembre dernier, avec l'annonce des résultats des votes par Monsieur le Maire lors d'une cérémonie en présence des porteurs de projet. Cette année, 4 projets sont lauréats des votes, avec la participation de 526 personnes et le coup de pouce donné à trois projets par le Conseil Municipal des Jeunes.

Les quatre projets lauréats sont :

1. L'aire de jeux pour enfants à la Plaine Oxygène
2. Le kiosque à musique en centre-ville
3. Le verger en libre-access à Soye
4. Les casiers de plage au Stole



...vive l'édition 2025 !

L'édition 2025 du Budget Participatif va bientôt démarrer ! **Du 24 mars au 4 mai**, vous pouvez déposer votre projet pour améliorer la Ville sur la plateforme jeparticipe.ploemeur.com. Vous pouvez également le faire au format papier lors des permanences organisées à Passe Ouest ou à Océanis.

Et si vous n'êtes pas disponibles lors des permanences, ce n'est pas grave : des urnes (et des formulaires) seront laissées à disposition aux accueils de la Mairie, du Pôle Municipal de Kerdroual, de Passe Ouest et d'Océanis !

Podcast « Ondes Maritimes : Paroles de Plœmeurois »

Plœmeur met en lumière l'importance de l'océan en 2025, à travers un podcast. Tout au long de l'année, vous serez invités à découvrir des témoignages de personnes diverses, unies par un lien commun : la mer et la Ville de Plœmeur.

Épisode 1 : Jean-Yves Le Lan, historien

Dans cet épisode, Jean-Yves Le Lan, président du Comité d'histoire du Pays de Plœmeur, nous présente les points clés de l'histoire maritime de Plœmeur.



Vers -3000 ou -4000 ans avant Jésus-Christ, des gravures de cachalots ont été sculptées sur les dolmens comme l'indique l'universitaire Serge Cassen.



En -500 ans avant Jésus-Christ, Des fours à augets sont construits en argile. Ils étaient utilisés pour produire des pains de sel, monnaie d'échange dans le commerce ou pour la conservation des aliments.



Au V^e siècle après Jésus-Christ, la légende de sainte Ninnoch raconte qu'elle aurait traversé la Manche pour fonder un monastère de femmes à l'étang de Lannéec.



En 1664, sous l'impulsion de Louis XIV et Colbert, la Compagnie des Indes est créée et établit, 2 ans plus tard, un chantier naval à l'embouchure du Scorff et du Blavet. Cette initiative conduit à la création de la paroisse de Lorient, qui jusqu'alors faisait partie de celle de Plœmeur. Lorient obtient officiellement le statut de communauté de ville en 1738.



Aux XIV^e et XV^e siècles, la pêche à la sardine se développe.



Au Moyen Âge, peu de traces existent concernant l'activité maritime à Plœmeur, bien que les Vikings aient probablement débarqué dans la région.



Au XVIII^e siècle, l'activité de la pêche à la sardine s'industrialise, notamment avec l'introduction des presses à sardines.



Au XIX^e siècle, cette activité se renforce, et les presses à sardines sont remplacées par les conserveries.



À la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, la pénurie de sardines marque la fin de cette industrie.



Entre les deux guerres, en 1927, Lorient crée son port de pêche, attirant ainsi de nombreux bateaux et marins plœmeurois.



Pendant la Première Guerre mondiale, de nombreux marins sont recrutés dans la Marine nationale.



Au début du XX^e siècle, l'arrivée des bateaux à vapeur permet de naviguer plus loin et de pêcher de nouvelles espèces, comme le merlu et la morue.



Lors de la Seconde Guerre mondiale, de nouveau, les marins sont appelés à rejoindre la Marine nationale.



Aujourd'hui, l'activité portuaire a été largement remplacée par le tourisme, la pêche de loisir et les activités sportives.





Dans les prochains épisodes, vous découvrirez ces témoignages :



Yvon Gueguen
gérant d'hôtel-restaurant



Clément Filleul
artiste



Anne Madoré
conteuse



Charles Madézo
écrivain



Gilbert Dréan
journaliste de course au large



Thierry Normant
plongeur archéologue



Elodie Jaffré
musicienne

Ce podcast vous offrira une vision à 360° de la mer à Plœmeur. Il a été enregistré et monté par le service communication de la Ville. L'habillage sonore a été réalisé par l'École de musique de Plœmeur.



Une année de concours artistiques autour de la mer !

Puisque la Mer, c'est l'affaire de tous, et qu'il s'agit d'une thématique qui sera déclinée tout au long de l'année, la Ville vous propose de vous emparer du sujet pour exprimer votre créativité. Dans chacun des magazines de l'année, une thématique sera proposée, et chacun pourra répondre à la thématique selon ses envies : photo, dessin... La ou les propositions lauréates seront partagées dans le magazine municipal et sur les réseaux sociaux municipaux, et les gagnants pourront venir récupérer un petit lot à l'accueil de la Mairie. Le règlement complet pourra être retrouvé sur le site internet de la Ville (www.ploemeur.com).

La thématique du premier concours est la suivante : « Sauvez l'océan »

Les propositions sont à renvoyer par mail à comm@ploemeur.net ou à déposer à l'accueil de la Mairie avant le 4 mai 2025.

Le plan d'action pour un territoire durable



Dans le cadre de sa transition écologique, la municipalité a rejoint le programme « Territoires Engagés pour la Nature ».

Quel est le rôle d'un Territoire engagé pour la nature ?

En matière de biodiversité, le rôle que les collectivités peuvent jouer est multiple :

- Intégrer de la biodiversité à l'ensemble des politiques publiques menées (urbanisme, routes, gestion d'espaces, éducation, culture, etc.)
- Mobiliser les acteurs d'un territoire en proposant des projets en partenariat avec des associations, des acteurs économiques, etc.
- Agir directement en faveur de la biodiversité en menant des actions ciblées (fauche tardive en bord de route, critères environnementaux dans les achats publics, objectif zéro phyto pour les espaces verts, etc.).
- Sensibiliser pour favoriser une prise de conscience des dangers qui pèsent sur la biodiversité et partager avec les citoyens et les acteurs locaux des priorités claires.
- Inspirer et essayer en partageant son expérience et ses bonnes pratiques.
- En intégrant ce programme, la Ville a formalisé un plan d'actions et s'est engagée à réaliser un certain nombre d'actions pour la biodiversité dans les trois ans.



Nos actions :

Action 1 : Animer un observatoire citoyen du littoral

Action 2 : Traduire l'adaptation dans les documents de planification

Action 3 : Développer la place de la nature dans les aménagements urbains : Fort Bloqué et place des FFL

Action 4 : Renforcement du patrimoine arboré



Plus d'infos sur le détail de nos actions en flashant ce QR Code

www.ploemeur.com/2025/01/21/ploemeur-un-territoire-engage-pour-la-nature/

Le port du Pérello s'engage pour l'environnement sous-marin !



Afin de préserver la flore marine et de favoriser la richesse de la faune sous-marine, le Pérello passera à des mouillages à faible impact écologique, dès avril 2025. Ce projet, en grande partie financé par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, permettra de limiter le frottement des chaînes sur les fonds marins grâce à des installations respectueuses des habitats naturels. Les travaux seront réalisés par une entreprise locale, Telasto, basée à Plœmeur, renforçant ainsi l'impact positif de cette initiative durable sur le territoire.

Comment fonctionne un mouillage à faible impact écologique ?

Ces mouillages utilisent des dispositifs spécifiques, en enlevant les chaînes afin d'éviter qu'elles frottent sur les fonds marins. Cela préserve la flore sous-marine fragile, comme les herbiers, qui sont essentiels pour la faune.

Quels autres ports adoptent ce type de solution en Bretagne ?

Plusieurs ports bretons, notamment dans les zones protégées comme le golfe du Morbihan ou la réserve des Glénan, ont commencé à déployer des mouillages écologiques pour protéger les écosystèmes marins uniques de la région. Et bientôt l'Anse du Stole se verra aussi équipée de ces mouillages.

Quels bénéfices concrets ce projet apportera-t-il à Plœmeur ?

À Plœmeur, cette initiative renforcera la biodiversité marine locale, et positionnera le port du Pérello comme un modèle de gestion durable. Cela pourrait également sensibiliser les usagers à la protection des milieux marins.



Place aux sauvages 2025

Lorient Agglomération porte chaque printemps l'action « Scorff au naturel », afin de sensibiliser les habitants aux bonnes pratiques pour préserver la biodiversité. Tous les ans, le service Développement Durable de la Ville y participe en organisant « Place aux sauvages ».

Cette année, des ateliers seront organisés : le mercredi 19 mars sur la place de l'église le matin, et le samedi 29 mars à Kerroc'h l'après-midi.

AU PROGRAMME : focus et ateliers sur les plantes invasives, découverte du hérisson : une espèce menacée, dégustation de plantes sauvages, balades diurnes et nocturnes, etc...

COMMÉMORATION
du 11 novembre



CÉRÉMONIE DES VŒUX
mardi 14 janvier

DÉCORATION DE NOËL
par les services techniques de la ville



2024

cède le fl



AUDITION DE NOËL
à l'EHPAD Ter et Mer.
Mercredi 18 décembre





CONFÉRENCE MUSICALE
dans le cadre de l'exposition
« Au son des cordes.
Dans l'atelier du luthier »

ambeau à **2025**



**35 ANS DU WEEK-END
DU CŒUR SOLIDARITÉ**
23 et 24 novembre



Mars 2025 : élection d'un nouveau Conseil Municipal des Jeunes !

POUR TOUT SAVOIR SUR LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Qu'est-ce que c'est ?

Le Conseil Municipal des Jeunes est une instance délibérative représentative des jeunes plœmeurois scolarisés à Plœmeur. Cette instance a été créée en 2016.

Pourquoi le CMJ a-t-il été créé ?

- Prendre en compte la parole des jeunes et obtenir leur point de vue sur différents domaines pour améliorer la vie locale
- Renforcer la démocratie locale grâce au dialogue
- Proposer et mettre en œuvre des actions au nom des plœmeurois
- Favoriser l'implication dans la vie de la cité et connaître les droits et devoirs des citoyens dès le plus jeune âge

Comment est élu le CMJ ?

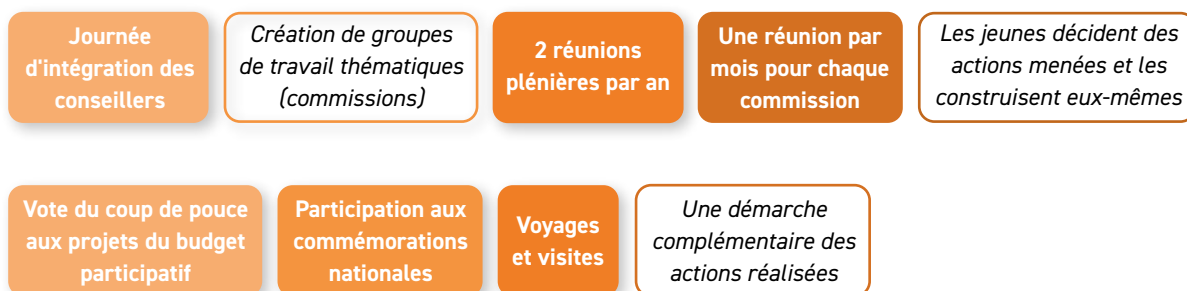
Chaque classe de CM1, de CM2 et de 6^e de la Ville dispose d'un représentant dans le Conseil Municipal des Jeunes, pour tous les établissements scolaires du territoire (public et privé). Les élèves se portent candidats au sein de leur établissement, qui est chargé de l'organisation des élections. Cette année, 26 élèves sont élus !

Les élus prennent leurs fonctions lors de la rentrée scolaire suivant leur élection ; leur mandat dure deux ans, et s'arrête à la fin de l'année scolaire suivante.

Les étapes des élections



Les temps forts du mandat



Deux années de mandat



Réalisation d'une collecte au profit des Restos du Cœur avec la Commission Solidarité – novembre 2023



Opération Nettoyage de plage avec la commission Environnement – février 2024



Organisation d'une chasse aux œufs à la Plaine Oxygène avec la Commission Animation du Territoire – mars 2024

La Maison des Jeunes fait peau neuve !



Une nouvelle fresque a été réalisée dans la salle d'activités de la Maison des Jeunes en novembre dernier, recouvrant ainsi la peinture précédente qui datait des années 2000. Cette œuvre a été créée par l'artiste lorientaise K.Liopé en lien avec les jeunes du Passeport, un dispositif dédié aux 11-14 ans. L'artiste, au style plutôt abstrait et géométrique, a déjà réalisé une fresque sur les murs extérieurs de la Plaine Oxygène.





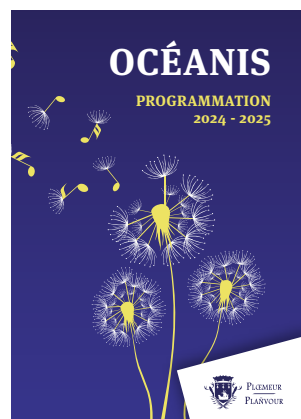
Les spectacles à venir à Océanis

L'Emile et Une vie – samedi 26 avril – 20h30 – Océanis

Une pièce écrite, mise en scène et jouée par Eric Le Roch. Une histoire faite de mille vies ou une vie faite de mille histoires qui vous emmènera à travers les siècles, à la recherche d'un secret.

Le Montespan – samedi 31 mai – 20h30 – Océanis

En 1663, Louis-Henri de Montespan, jeune Marquis désargenté, épouse la sublime Françoise de Rochechouart. Mais les dettes s'accumulent et le Marquis doit absolument s'attirer les bonnes grâces du Roi-Soleil. Il part donc à la guerre pour Louis XIV et se réjouit que sa compagne soit introduite à la Cour durant son absence.



Retrouvez l'ensemble
de la programmation
de la salle de spectacle.

L'École de musique vous invite

Concert de l'orchestre de Skipailh
Samedi 8 mars à 11h00 – Passe Ouest

Concert Take Five Jazz et Bal Swing
Mardi 18 mars à 20h00 – Océanis

The Beatles
Mardi 1^{er} avril à 20h00 – Océanis

Blind Test musical
Mercredi 7 mai à 20h00 – Océanis

Audition de la classe d'accordéon
Samedi 17 mai à 11h00 – Passe Ouest

Concert de musique italienne
Mardi 27 mai à 20h00 – Océanis

Concert en chapelle
Dimanche 25 mai à 17h00 – Chapelle Lomener



ÉCOLE DE
MUSIQUE
PLŒMEUR



La Médiathèque participe pour la 1^{ère} fois au prix régional « Facile à Lire »

Ce prix régional vise à favoriser l'accès à la lecture des publics dits « éloignés ». Coordonné pour cette 5^{ème} édition par Livre et Lecture en Bretagne, ce prix est soutenu par la Direction Régionale des Affaires Culturelles, la Région Bretagne et les quatre départements de la Bretagne administrative.

L'objectif de ce prix est de créer des rencontres avec les habitants (lectures d'extraits, débats sur les thèmes des livres), de (re)donner l'envie de lire par l'échange et la convivialité, autour de la bibliothèque, et d'aller à la rencontre de nouveaux partenaires. 6 rendez-vous sont programmés avec l'IME et les résidences de seniors, afin de faire découvrir les 8 livres sélectionnés pour l'édition 2025.

Le prix « Facile à lire » se déroulera de janvier à juin. Le public est invité à voter pour son livre préféré avant la fin du mois de mai et participera ainsi au vote régional.



Comment voter ?

- Il faut venir à la médiathèque pour découvrir les 8 titres
- Il faut avoir plus de 14 ans
- Il n'est pas nécessaire d'avoir lu les 8 livres !

Retour sur... Au son des cordes. Dans l'atelier du luthier

Après les cornemuses en 2024, la médiathèque Passe Ouest a accueilli pour la seconde fois une exposition consacrée à la musique, et plus précisément aux instruments à cordes. La proposition de cette exposition a été faite par un membre de l'équipe, Nicolas Henry, bibliothécaire mais aussi musicien. Une découverte du savoir-faire de la lutherie, cet art de façonner les instruments à cordes, des violons au contrebas en passant par la guitare, le banjo...

L'exposition, proposée par les luthiers de la Lutherie Lorientaise, Frédéric Samzun et Fánchig Maillat, présentait leur collection d'instruments et d'archets, récents et anciens, et aussi la reconstitution d'un atelier de luthier. Une opportunité pour le public de découvrir la minutie et la passion qui animent ces artisans d'exception ! Une partie de l'exposition était consacrée à l'histoire du violon avec des focus sur certains luthiers célèbres, et sur l'histoire du Pernambouc, bois prisé pour la fabrication des archets.



Des associations soutenues

118 835 €

Montant total
des subventions
aux associations



En détail

En fonctionnement :

12 675 € aux associations non sportives

65 110€ aux associations sportives

41 050 € de subventions de projets

Une année 2025 riche en actualités associatives et en rencontres thématiques

**+ de 400
événements
prévus
en 2025**

Le tissu associatif de Plœmeur démontre sa volonté de faire vivre le territoire Plœmeurois via de nombreuses activités culturelles, sportives ou festives.



Pour connaître le
calendrier 2025,
rendez-vous sur le
site de la ville.



Des rencontres thématiques pour accompagner les associations

Pour renforcer les compétences des bénévoles et encourager de bonnes pratiques, le service animation du territoire organisera plusieurs rencontres thématiques. Parmi elles, une sensibilisation aux risques électriques, une formation à l'utilisation du matériel festif municipal, une sensibilisation à la cybersécurité et une visite du centre de tri des déchets.

Mercredi 26 février 2025

Sensibilisation aux risques électriques

– à destination des associations
Maison des Plœmeurois
Organisé par le service Animation
du territoire de la Ville

Samedi 29 mars 2025

Formation au matériel festif

– à destination des associations
Pôle Municipal de Kerdroual
Organisé par le service Animation
du territoire de la Ville

Mercredi 1^{er} avril 2025

Sensibilisation à la cyber-sécurité

– à destination des associations
Océanis
Organisé par le service Animation
du territoire de la Ville et
l'O.M.V.A.P

Une charte pour structurer la vie associative

Afin de consolider la relation entre la Ville de Plœmeur et le tissu associatif local, une charte de la vie associative va être mise en place. Elle sera présentée lors du forum des associations, prévu le 30 août 2025.

Résultat d'un travail entamé au printemps 2023, cette charte vise à structurer les relations sur la base de valeurs partagées et d'objectifs communs

Elle inclura un règlement de fonctionnement, un cahier des prescriptions et un guide des pratiques. Ces outils seront complétés par des formulaires standardisés pour simplifier les démarches administratives des associations.

La sécurité au cœur des événements

La ville poursuit son engagement en matière de sécurité. Depuis l'année dernière, la réponse de la Ville au plan Vigipirate a été optimisée. En effet la Ville de Plœmeur est l'une des premières communes à s'équiper de barrières « H Stop », un mobilier urbain mobile et anti-intrusion.

En 2025, huit de ces dispositifs seront disponibles pour assurer la sécurité des grands événements, en complément des contrôles renforcés par des agents agréés. Cette nouvelle mesure émane d'un travail qui a été mené en étroite collaboration avec la Police Nationale.

Par ailleurs, une aide financière inédite sera mise à disposition des associations pour les aider à couvrir les frais liés à ces dispositifs de sécurité. Ce soutien pourra aller jusqu'à 1 500 € par association.



Crédit photographique : Le Télégramme

Le service animation du territoire et Jean-Luc Scieux (élu en charge de la vie associative). Quatre nouveaux dispositifs anti-intrusion (H-stop) ont été achetés par la Ville en 2024.



Hommage à Roger Rouzé, un bénévole exemplaire nous a quittés

C'est avec une profonde émotion que nous avons appris le décès de Roger Rouzé, figure emblématique de la vie associative de notre commune.

Roger Rouzé était un homme engagé, un artiste passionné et un fervent défenseur de la vie associative. Il a su donner de lui-même pour les autres à l'instar de Philippe Richard à qui il a succédé en 2021 à la tête de l'OMVAP avant de se mettre en retrait au profit de Patricia Seye qui l'accompagnait déjà. Sa disparition laisse un vide immense dans notre communauté.

Président de l'association artistique Pourpre et Rubis et de l'Office Municipal de la Vie Associative, il a consacré une grande partie de sa vie à enrichir notre paysage culturel. Son goût prononcé pour l'art et la culture, allié à son sens de l'organisation, ont fait de lui un animateur hors pair. Grâce à lui, de nombreux projets ont vu le jour, offrant à tous l'opportunité de s'exprimer et de partager leur passion.

Des actions sur **la mobilité**

Début 2024, une action intitulée « **Actif chez soi** » a été menée sur Plœmeur en collaboration avec l'association AlterErgo Care. Ensuite, les Plœmeurois ont exprimé leur volonté de participer à des ateliers axés sur la douleur et le mouvement.

« **Bouger en toute sérénité** »

De ce constat, est né le projet « **Bouger en toute sérénité, apprivoiser la douleur pour rester en mouvement** ». Il s'inscrit dans le cadre du Programme Pour Bien Vieillir en Bretagne, porté par la Conférence des financeurs du Morbihan.

L'objectif est d'offrir des outils pour mieux comprendre la douleur et encourager le mouvement chez les personnes de 60 ans et plus. A cet effet, l'action comprend 4 ateliers thématiques gratuits suivis d'une séance bilan.

Les ateliers auront lieu dans la Salle Grazu à Océanis de 14h à 16h :

Plaisir de bouger : lundi 28 avril 2025

Le mécanisme de la douleur, parlons-en ! : lundi 5 mai 2025

Stratégies pour bouger : lundi 12 mai 2025

Gestion du stress : lundi 19 mai 2025

Séance de bilan : lundi 16 juin 2025



Les ateliers **équilibre 2025**

Dans le cadre du programme « Pour Bien Vieillir en Bretagne », des ateliers équilibres sont organisés à destination des 60 ans et plus, tous les lundis du mois de mars, jusqu'au lundi 7 avril, de 9h30 à 10h30 à Océanis.

Inscriptions et renseignements :
CCAS : Place Anne Marie Robic,
56270 PLŒMEUR
Tel : 02.97.86.40.60



Gala ou colis de fin d'année : inscrivez-vous

Avis aux Plœmeurois de 75 ans et plus : n'oubliez pas de vous inscrire auprès du Centre Communal d'Action Sociale afin de bénéficier des « colis aux seniors » ou de participer au traditionnel gala.

Inscriptions et renseignements :
CCAS : Place Anne Marie Robic, 56270 PLŒMEUR
Tel : 02.97.86.40.60
accueil.ccas@ploemeur.net



Retour sur **les ateliers pour alléger la charge mentale**

Des ateliers pour libérer la parole et trouver des outils

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Plœmeur et la Mutualité française de Bretagne ont récemment organisé un cycle d'ateliers visant à comprendre et alléger la charge mentale. Destinées principalement aux femmes actives, mères de famille, aidantes ou encore femmes en situation de vulnérabilité, ces rencontres ont permis de mettre en lumière une problématique quotidienne trop souvent passée sous silence.

Une mobilisation locale pour une thématique essentielle

Organisés à Océanis, ces ateliers ont rassemblé des participantes motivées à mieux comprendre les mécanismes de la charge mentale et à acquérir des outils pour mieux la gérer. Animées par une psychologue, une coach en communication non violente et une sophrologue, les séances ont permis d'aborder des thèmes variés, allant de la gestion du stress à l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle. Lors du premier atelier, intitulé « La charge mentale, on en parle ! », les participantes ont pu partager leurs expériences et prendre conscience de cette surcharge invisible mais pesante. La deuxième rencontre a permis de découvrir les principes de la communication non violente (CNV), un outil puissant pour désamorcer les tensions et mieux exprimer ses besoins. Enfin, la séance de sophrologie a offert un moment de détente et des techniques pratiques pour gérer le stress au quotidien.

Un bilan positif et des perspectives pour l'avenir

Ce cycle d'ateliers a rencontré un vif succès, tant par la qualité des interventions que par l'implication des participantes. Beaucoup ont exprimé leur gratitude pour cet espace bienveillant où elles ont pu s'exprimer librement et acquérir des outils utiles au quotidien. Ce cycle d'ateliers rappelle que la gestion de la charge mentale est une question cruciale, et que des solutions concrètes peuvent être trouvées grâce à l'écoute et à la solidarité collective.

Un **Café Prévention**

Le centre ressources territorial Ancr'âge, en partenariat avec le CCAS a organisé un café prévention, le 27 janvier, à la résidence Pierre et Marie Curie. Cette rencontre a permis de présenter l'outil ICOPE, un programme numérique qui vise à préserver la santé des personnes de 60 ans et plus, à détecter les premières fragilités et à permettre de les résoudre au plus tôt.



L'Échoppe : la mode seconde main

En avril 2024, Nadine Letellier ouvre l'Échoppe, un dépôt-vente innovant. Les particuliers peuvent y déposer des vêtements en très bon état, qui seront ensuite revendus pour prolonger leur durée de vie d'au moins 3 à 4 ans.

Alliant mode contemporaine et belles pièces vintage, L'Échoppe a pour ambition de casser les préjugés sur la seconde main. « Les vêtements méritent de vivre plusieurs vies », affirme Nadine, convaincue que style et durabilité peuvent aller de pair. Une adresse incontournable pour consommer la mode autrement !

1 Allée du Château du Ter, 56270 Plœmeur

Suivez Nadine sur les réseaux. Facebook : Nadine Letellier /

Instagram : lechoppeploemeur



PIXEL, entreprise de réparation informatique

Depuis le 5 novembre 2024, Pierre-Alexis Benoit a ouvert son entreprise PIXEL à Plœmeur, spécialisée dans la réparation informatique. Que ce soit à domicile ou dans son bureau, il propose une large gamme de services pour résoudre tous les problèmes liés aux ordinateurs et aux périphériques.

Pierre-Alexis offre également des cours informatiques individuels, dispensés l'après-midi de 13h30 à 18h30, pour aider ses clients à mieux maîtriser leurs outils numériques.

PIXEL est situé dans les locaux de Sotrabat, au 31 Chemin de la Laiterie, 56270 Plœmeur.

Pour plus d'informations ou pour prendre rendez-vous, il est possible de le contacter par mail à l'adresse contact@pixel-tech.net ou par téléphone au 06 10 87 44 23. Plus d'infos sur pixel-tech.net.

Pompes Funèbres de France : un accompagnement humain & personnalisé

Depuis le 30 septembre, Claire et Julien accueillent les familles dans leur établissement « Pompes Funèbres de France » au 9 rue Cornouailles. Animés par une profonde vocation d'accompagnement, ils ont à cœur de conseiller et d'informer les familles sur toutes les possibilités qui s'offrent à elles : « Nous sommes présents du début à la fin pour créer un lien de confiance, précieux dans ces moments difficiles », soulignent-ils.

Leur mission inclut le transport jusqu'à la chambre funéraire, les démarches administratives, la coordination avec les mairies pour les autorisations ou encore la marbrerie. Ils proposent également des contrats de prévoyance, afin de soulager les familles en anticipant les formalités.

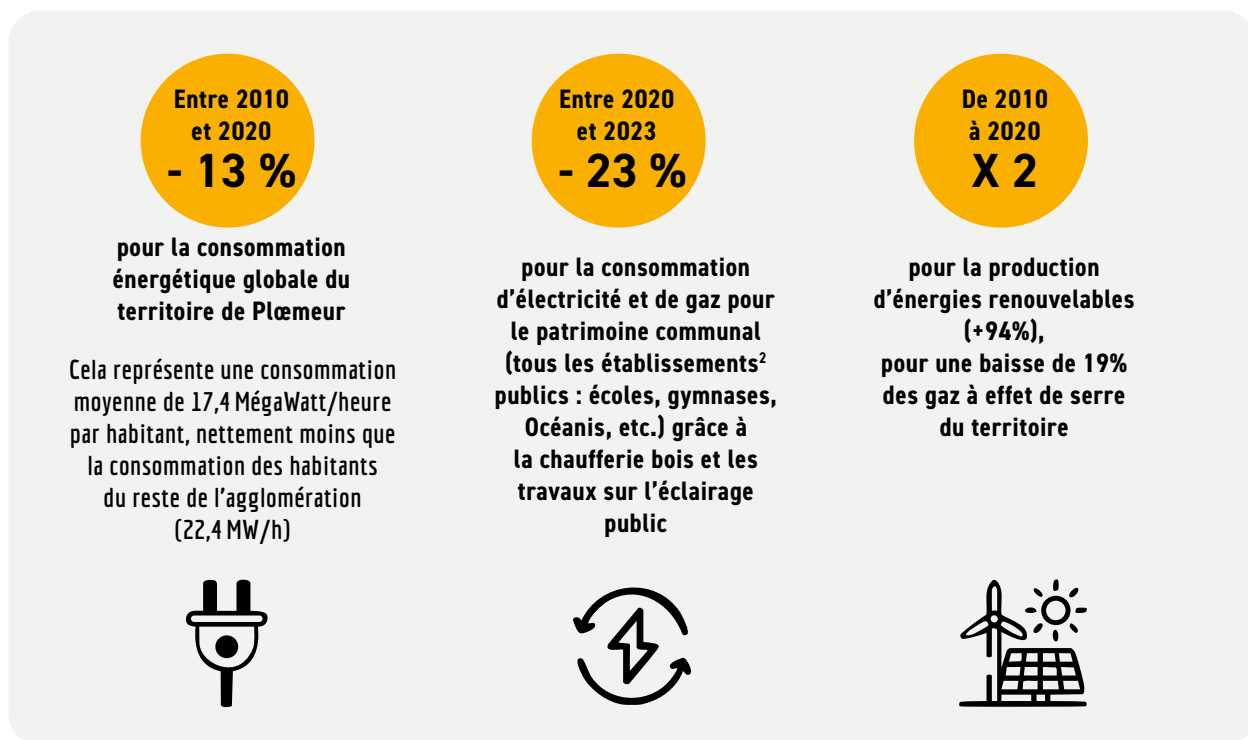


9 Rue de Cornouaille, 56270 Plœmeur

Renseignements au 02 97 76 79 62.

De belles avancées dans la transition écologique à Plœmeur

AudéLor, l'Agence d'Urbanisme, de Développement Économique et Technopole du Pays de Lorient, s'engage pour la transition écologique ! Fin 2024, l'agence a travaillé un panorama du climat et de l'énergie sur Lorient Agglomération, en se concentrant en particulier sur Plœmeur¹. Voici quelques chiffres-clé sur cette évolution.



Les politiques d'urbanisme sont également en bonne voie pour la Ville ! 57% des logements construits entre 2016 et 2022 contribuent à la densification du territoire, c'est-à-dire qu'ils sont construits à proximité d'autres logements ou de groupes urbains. De cette manière, ces constructions limitent leur consommation d'espaces au sol et protègent la biodiversité de Plœmeur !

¹ Dossier disponible sur le site internet d'AudéLor

² Données issues de la plateforme de suivi Deepki

Mot de la majorité

Plœmeur, une ville en action

L'année écoulée a été riche en événements et en projets pour notre commune de Plœmeur. De la cérémonie des vœux placée sous le signe du sport aux fêtes de fin d'année, en passant par les grands rendez-vous de notre vie citoyenne, Plœmeur a confirmé sa dynamique et son attractivité.

1. Une ville qui réinvente son territoire et son cadre de vie

Les chantiers se sont multipliés en 2025, modernisant nos rues et nos équipements. La rue du Fort Bloqué, la rue de Larmor et bien d'autres ont été rénovées, améliorant ainsi notre cadre de vie. Les premières tours de Bois Pins ont laissé place à de nouveaux horizons, symbolisant une ville en constante évolution.

Parallèlement, nous avons célébré notre patrimoine, comme en témoignent les 10 ans de Passe Ouest et les nombreux événements culturels. Les Arts d'été et les Jeudis de Plœmeur ont animé nos rues et nos plages, tandis que les traditionnelles commémorations nous ont rappelé l'importance de notre histoire.

2. Une commune tournée vers l'avenir, engagée dans la transition écologique

Plœmeur est une ville qui regarde vers l'avenir. Nous avons poursuivi nos efforts en matière de développement durable, en privilégiant les modes de transport doux, en améliorant la gestion des déchets et en soutenant les énergies renouvelables. Les nombreuses associations environnementales jouent un rôle essentiel dans cette démarche.

3. Une commune inclusive, vibrante et solidaire
Plœmeur, c'est avant tout une communauté. Les nombreux événements organisés tout au long de l'année en témoignent : la fête du sport, le Forum des associations, le gala des seniors, les collectes des Week-ends du cœur... Ces moments forts nous rassemblent et renforcent notre sentiment d'appartenance.

Notre tissu associatif, riche et dynamique, est le cœur battant de notre ville. Les bénévoles qui s'engagent au quotidien dans les nombreuses associations de Plœmeur méritent nos remerciements et notre soutien puisque l'enveloppe de subvention n'a pas baissé malgré les nombreuses difficultés rencontrées.

Nous poursuivrons notre action en ce sens en 2025 avec des projets d'envergures tels que la réhabilitation de la salle Saint Mathurin et du terrain synthétique de la plaine Oxygène les réfections des rues de Quéven et du Stole, la reconstruction de Bois pins, le début des travaux au fort Bloqué. Nous poursuivrons l'importante mutation des écoles avec d'une part une meilleure isolation et d'autres part la production d'électricité grâce à l'énergie solaire afin qu'elles basculent en énergie positive...

L'année à venir placée sous le signe des Océans, s'annonce tout aussi riche en projets. Nous continuerons à travailler pour faire de Plœmeur une ville où il fait bon vivre, une ville tournée vers l'avenir.

Les élus du groupe AIMER PLŒMEUR

Groupe Plœmeur en Actes

Quel mandat vivons nous ?

Un maire qui critique les choix et coupes budgétaires du gouvernement mais qui a des représentants.e.s de cette majorité au sein de son équipe.

Un conseil municipal où les oppositions ne sont pas respectées et sont insultées. En 2025, cela doit changer. Soyons à la hauteur.

Des associations critiquées si leur avis est contraire ou différent de celui du maire.

Une classe qui ferme sans que le sujet ne soit abordé en commission municipale. Les prix des logements qui continuent d'augmenter et les logements qui continuent de manquer.

Un plan local d'urbanisme qui sera modifié sans décryptage pour les citoyens.e.s.

Des questionnements sans aucun débat : éclairage public, sécurité, endettement de la ville, désengagement de l'État, vieillissement de la population, arrêt « anti mendicité », problèmes entre commerçants.e.s sur le marché, amélioration de la sécurité routière, inondations, recul du trait de côte...

Nous pensons que ce n'est pas le « Plœmeur 2030 » du maire qu'il faut penser mais plutôt « Plœmeur 2050 » de nos enfants. Nous pensons que le temps de non-réponse est révolu et que les habitants.e.s doivent se saisir de l'avenir de la commune.

Dixit le maire, « nous ne serons nulle part ». Les élu.e.s que nous sommes ont souvent des enfants, des conjoint.e.s, une activité professionnelle, des engagements associatifs, un réel investissement pour Plœmeur, 1800 caractères (points et virgules inclus.e.s) dans ce magazine municipal et 78,23 € / mois d'indemnités. Voilà pour la transparence.

Cette fin de mandat doit rétablir la non violence y compris verbale, le respect et l'égalité.

Assumons nos orientations divergentes et considérons la chance de pouvoir exprimer nos choix.

Emmanuelle Trocadéro, Marie Hélène Huchet, et Michel Le Mestralan
06 11 94 95 88

Groupe « Plœmeur avec vous »

Les principales dépenses, votées au budget 2025, vont vers la ZAC du centre bourg avec ces logements haut de gamme, le Fort Bloqué, le Stole ; tout en espérant obtenir des subventions de l'état.

960 habitants supplémentaires en 10 ans mais beaucoup de moins de familles, par conséquent moins d'enfants dans nos écoles ; et une classe fermera en septembre !

Bientôt une modification du PLU, je vous invite sincèrement à participer à l'enquête publique car les propositions seront lourdes de conséquences pour notre centre-ville, nos villages, notre environnement. Venez nous rencontrer pour en parler.

Annie VERDES – contact.ploemeuravecvous@gmail.com

Groupe « Avec les Plœmeurois »

Il est urgent de rétablir l'éclairage public à Plœmeur. Plusieurs personnes se sont blessées en tombant ou en heurtant un obstacle dans l'obscurité. Des cambriolages ont eu lieu dans plusieurs commerces. Les vols se multiplient : fils de cuivre, pièces de voitures. Les dégradations aussi. Des ploemeurois ont été agressés à leur domicile. Le trafic de drogue se répand. Cette situation ne peut plus durer. Nous invitons tous les citoyens qui le souhaitent à rejoindre l'action en cours pour le rétablissement de l'éclairage public toute l'année et sur tout le territoire de la commune ou qui ont été victimes de son extinction (mail : eclairage.ploemeur@gmx.fr - Tél : 06 95 16 36 18)

Loïc Tonnerre, Groupe « Avec les Plœmeurois »
loic-tonnerre.over-blog.com ou Facebook



Crème de chou-fleur au lait de coco et curry

Ti Lipous met en lumière dans ce numéro une recette réalisée et concoctée avec soin par l'équipe : une recette facile et de saison.

Ingrédients

(pour 8 à 10 personnes)

- 40 g de beurre
- 1 cube de bouillon de légumes
- 600 g de chou-fleur (sommités uniquement)
- 200 g de pommes de terre
- 100 ml de crème épaisse
- 200 ml de lait de coco
- Sel, poivre et pâte de curry vert (quantité selon votre goût)



Préparation

1. Épluchez les pommes de terre, puis coupez-les en quatre.
2. Prélevez les sommités du chou-fleur.
3. Lavez et émincez finement les poireaux.
4. Faites fondre le beurre à feu doux dans une grande casserole, en veillant à ne pas le colorer.
5. Ajoutez les poireaux émincés et faites-les revenir doucement jusqu'à ce qu'ils deviennent fondants, sans coloration.
6. Incorporez les sommités de chou-fleur et les pommes de terre.
7. Recouvrez d'eau à hauteur des légumes, puis ajoutez le cube de bouillon.
8. Assaisonnez avec une pincée de sel, de poivre et la pâte de curry vert (ajustez selon votre goût).
9. Couvrez la casserole et laissez mijoter à feu doux pendant 30 minutes, jusqu'à ce que les légumes soient bien tendres.
10. Une fois la cuisson terminée, retirez une partie du jus de cuisson et réservez-le. Ajoutez ensuite la crème épaisse, le lait de coco et une noix de beurre.
11. Mixez le tout au blender ou avec un mixeur plongeant jusqu'à obtenir une texture parfaitement lisse. Si nécessaire, ajustez la consistance avec le jus de cuisson réservé.
12. Goûtez et rectifiez l'assaisonnement selon vos préférences.

Conseil de présentation

Servez la crème bien chaude, garnie de noix de coco râpée ou d'une pincée de curry en poudre pour une touche décorative et épicée.

Les bienfaits du chou-fleur

Le chou-fleur est un aliment de choix sain avec de nombreux bénéfices pour la santé !

Il est très facile à préparer. Cuisiné cru à l'apéritif et en salade ou cuit en gratin, il s'adapte à de nombreuses recettes et éveille nos papilles !

Le chou-fleur est riche en vitamine C, vitamine B, manganèse et sélénium. Il renforce les défenses immunitaires, il est riche en fibres et en soufre, ce qui permet de purifier le foie et éliminer les toxines.



Suivez la ville de Pløemeur sur le web

Heuliañ kêr Pløemeur
war ar Genrouedad



ploemeur.com



jeparticipe.ploemeur.com

et sur les réseaux
ha war ar rouedadoù



PLØEMEUR
PLAÑVOUR